

Laroqueville, le 3 juillet 1919.



Monsieur le Préfet

Le soussigné Chalvignac Jean, instituteur public, domicilié à Laroqueville (Cantal) à l'honneur de solliciter un passeport pour se rendre à Arrilas à Deynze (Belgique) en vue d'identifier la tombe de son fils Chalvignac Ferdinand Jean Louis, soldat au 26<sup>e</sup> Régiment d'infanterie tombé dans une

signalément, attaque le 31 octobre 1918 dans la région de M. Chalvignac Deynze et inhumé au cimetière de cette ville. Né le 4 avril 1861

à Collandres (Cantal) taille 1m 78 cheveux gris barbe menton rond visage ovale teint - rose nez - long droit signes particuliers (néant)

Cette formalité est urgente pour permettre la reconnaissance de la tombe avant que le temps en ait détruit les vestiges ou tout au moins les remarques qui peuvent encore en garantir l'identité.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression du profond respect de votre obligé

J. Chalvignac

Vu avec avis très favorable à Laroqueville, le 3 juillet 1919 Le Maire

A. Peyr

